

Situation du secteur financier sénégalais en 2012

Elle fait le point du secteur bancaire, de la microfinance, des assurances et du marché financier en 2012.

I. Situation du secteur bancaire

1) Evolution du nombre d'établissement de crédit, du réseau et du nombre de comptes de la clientèle en 2012

Le nombre d'établissement de crédit n'a pas évolué en 2012 par rapport à l'année précédente. Il s'établit à vingt et un (21) dont deux (02) établissements financiers à caractère bancaire et dix neuf (19) banques.

La politique d'extension du réseau des banques sénégalaises s'est poursuivie en 2012. En effet, le nombre de guichets (agences et bureaux) est passé de trois cent trente (330) en 2011 à trois cent soixante trois (363) en 2012 soit une progression de 10%.

Le nombre de comptes de la clientèle est passé de 996 718 en 2011 à 1 087 074 en 2012 soit une progression de 9,1%. En 2012, le nombre de comptes des personnes physiques représentent 89,7% de l'ensemble des comptes de la clientèle alors que les personnes morales représentent 10,3%.

2) Evolution du taux de bancarisation

Le taux de bancarisation mesuré par le nombre de comptes de particuliers rapporté à la population totale s'est établi en 2012 à 6,9% en dessous du taux de l'UMOA qui s'établit à 7,2%. Le taux de bancarisation au Sénégal a connu un repli par rapport à 2011 où il était à 7,4% en dépit d'une augmentation de 7,6% des comptes de particuliers.

3) Conditions de banque

Le taux de base bancaire (TBB) a été maintenu relativement constant par les banques en 2012. En effet, les TBB sont restés à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 7% et 9%. Le taux de base moyen est ressorti à 8,31% à fin décembre 2012 contre 8,28% l'année précédente.

Concernant les taux créditeurs, le minimum applicable aux dépôts à terme et aux bons de caisse à échéance d'un an au plus dans la limite d'un plafond fixé à 5 millions de francs CFA est passé de 1,2779% en fin 2011 à 1,0001% en fin décembre 2012. Cette situation s'explique par l'évolution du taux du marché monétaire et plus généralement par le repli des taux directeurs de la BCEAO.

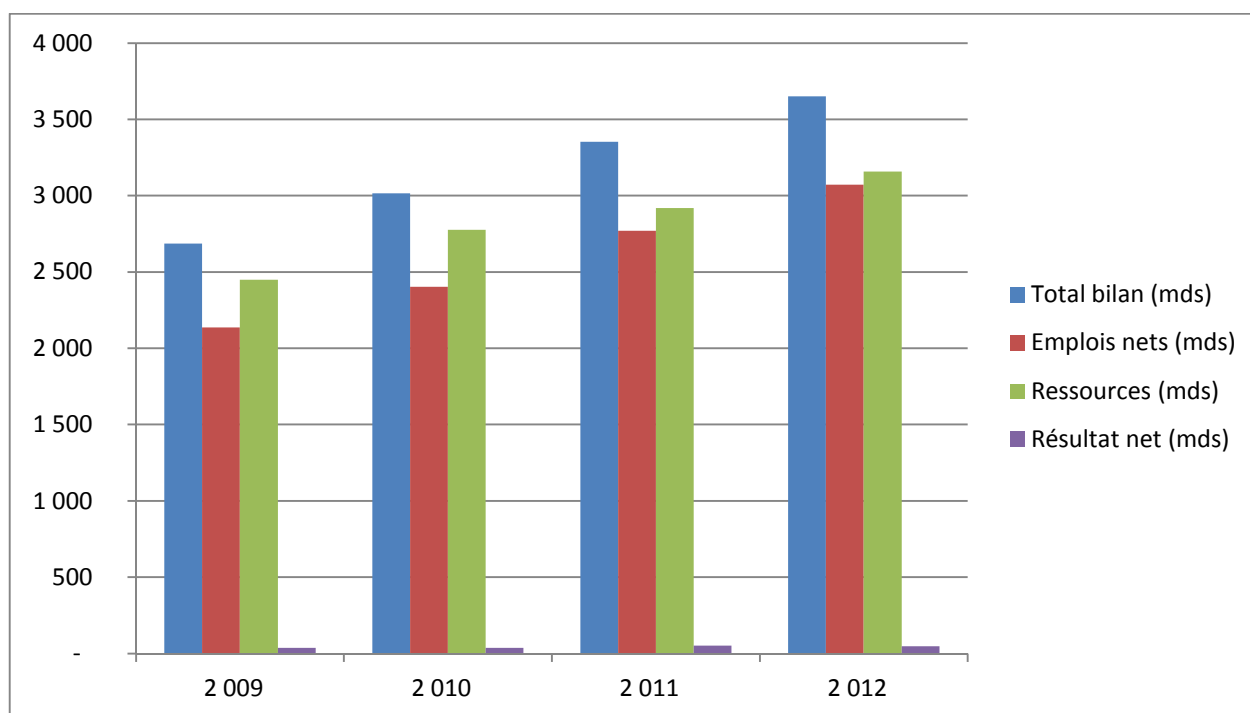
S'agissant des comptes d'épargne sur livrets, le taux de rémunération qui leur est applicable est demeuré à 3,5% sur la période.

4) Evolution de l'activité en 2012

Le système bancaire sénégalais a pu consolider ses activités en 2011 nonobstant la crise financière comme l'indique le portrait ci-dessous :

- une progression de 8,9% du total bilan qui s'établit à 3 651 milliards à fin décembre 2012 contre 3 354 milliards FCFA en 2011; le total bilan des banques sénégalaises représente 21% de celui de l'Union permettant au Sénégal d'occuper la 2^{ème} place derrière la Côte d'Ivoire ;
- une augmentation des ressources de 8,2% par rapport à 2011; elles s'élèvent à 3 158 milliards FCFA en 2012 représentant 21,4% des ressources de l'Union ; en termes de ressources le secteur bancaire occupe aussi la 2^{ème} place derrière la Côte d'Ivoire.
- une augmentation de 10,9% des emplois nets qui ressortent 3 071 milliards à fin décembre 2012 représentant 22% des emplois de l'UMOA.
- Une réduction de 6,5% du résultat net qui s'établit à fin décembre 2012 à 48 milliards s'expliquant essentiellement par une augmentation de 9,5% des frais généraux et de 34,3% des provisions nettes sur risques ; ce résultat net représente 23% de celui de l'UMOA et permet au Sénégal d'occuper la 2^{ème} place après le Côte d'Ivoire dont le résultat net se chiffrerait à 50 milliards.

Le graphique ci-dessous indique l'évolution du total bilan, des ressources, des emplois et du résultat net sur les exercices 2009, 2010, 2011 et 2012.



5) Participation du système bancaire au financement de l'économie

Cette participation est mesurée à travers les crédits au secteur privé qui ressortent à 2 133 milliards contre 1 956 milliards en 2011 soit une hausse de 177 milliards en valeur absolue et de 9% en valeur relative. Cette situation serait essentiellement imputable aux crédits ordinaires. Ainsi, le taux de financement bancaire de l'économie mesuré par les crédits à l'économie rapportés au PIB passerait de 28,6% en 2011 à 29,5% en 2012.

Toutefois, des efforts importants sont nécessaires pour amener ce taux au niveau de celui des pays émergents et développés.

Quant au taux de liquidité de l'économie mesuré par la masse monétaire rapportée au PIB, il est passé de 21,7% en 2011 à 23,7% en 2012 reflétant en partie la détente observée sur les conditions bancaires.

II. Situation du secteur de la Microfinance

Elle est marquée par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la réglementation des SFD consacrant l'avènement des sociétés commerciales (SA) et la suppression progressive des conventions pour les institutions non constituées sous forme mutualiste ou coopérative ainsi que la supervision des SFD de grande taille par la Commission bancaire.

a) Evolution du nombre de SFD

Le nombre total de SFD est passé de 430 en 2011 contre 405 en 2012 soit une baisse de 5,8% qui pourrait s'expliquer par la politique d'assainissement du secteur entamée par la DRS SFD. Une analyse fine montre que cette baisse est le fait des IMCEC qui ont passé de 427 en 2011 à 401 en 2012 tandis que les sociétés commerciales ont cru d'une unité en s'établissant à 4 contre 3 un an auparavant. Toutefois, le secteur compte au total 920 points de services en 2012.

b) Evolution du taux de pénétration

Le taux de pénétration du secteur se situe à 13% par rapport à la population totale et de 40% par rapport à la population active.

c) Evolution de quelques indicateurs clés

A l'exception du taux de créance en souffrance (Portefeuille à risque à 90 jours) dont les données intègrent l'année 2012, tous les autres indicateurs renseignés concernent 2010 et 2011.

	2010	2011	2012	Var 2010/2011
Sociétariat	1470280	1633501		11,1%
Encours de crédit	181501	214814		18,4%
Encours d'épargne	140014	164328		17,4%
Dépôts auprès des institutions de microfinance	26722	29424		10,1%
Total actif (net)	267064	303825		13,8%

Résultat	2533	2808		10,9%
Taux de créance en souffrance		4%	4,05%	

Source : Rapport annuel 2012 DRS SFD

Au total, on note un bon comportement des indicateurs sauf le taux de créance en souffrance qui s'est dégradé entre 2011 et 2012 et s'établissant toujours au dessus de la norme de 3%.

d) Tarification des opérations de crédit

Le taux d'intérêt nominal débiteur minimum sur les crédits accordés aux membres, bénéficiaires ou clients est de 5% tandis que le taux maximum s'établit à 24%.

III. Le secteur des assurances

En cause de l'indisponibilité des données en 2012 eu égard à la spécificité du secteur, cette partie traite des statistiques de 2011.

III.1 Les sociétés d'assurance

Le secteur compte seize (16) compagnies dommages (IARD), six (06) compagnies d'assurances vie, 01 société de réassurance, 01 compagnie nationale d'assurance agricole et un fonds de garantie automobile.

III.2 Les activités des sociétés d'assurance

III.2.1 Le chiffre d'affaires

Le marché des assurances a enregistré pour l'exercice 2011, un chiffre d'affaires de 93,469 milliards contre 88,072 milliards de FCFA en 2010 soit un taux de croissance de 6,1% contre 9,6% pour l'exercice 2010. Cette croissance a été surtout tirée par l'assurance vie qui a enregistré un taux de progression de 14,04% contre 3,8% pour l'assurance dommages.

En termes de parts, le marché de l'assurance reste dominé par l'assurance dommages qui détient en 2011 une part de 75,6% contre 24,4% pour l'assurance Vie.

III.2.2 Les sinistres payés

Les sinistres payés par les compagnies d'assurances s'établissent à 42,106 milliards de FCFA contre 42,120 milliards de FCFA en 2010 soit une légère baisse de 0,25%.

III.2.3 Les placements

Les placements effectués par les sociétés d'assurances se chiffrent à 148,176 milliards de FCFA en 2011 contre 126,430 milliards de FCFA en 2010 soit une hausse de 17,20%. Ils sont toujours dominés par les dépôts bancaires (45,70%), les valeurs mobilières (17,48%) et les placements en droits réels immobiliers (immeubles et parts de sociétés immobilières) (14,18%).

III.2.4 La situation financière

Le bénéfice net s'établit à 3,412 milliards de FCFA en 2011 contre 6,224 milliards de FCFA en 2010 soit une baisse de 45,18%.

Les capitaux propres passent de 47,218 milliards de FCFA en 2010 à 57,033 milliards de FCFA en 2011 soit une hausse en valeur relative de 20,8%.

III.2.5 La marge de solvabilité

La marge disponible des compagnies d'assurances en 2011 est de 55,462 milliards de FCFA alors que la marge réglementaire est de 10,436 milliards FCFA soit un surplus de marge de 45,026 milliards contre 38,206 milliards de FCFA en 2010.

III.3 L'assurance et l'économie

III.3.1 Le taux de pénétration

La contribution de l'assurance au PIB du Sénégal est de 1,36% en 2011 contre 1,38% en 2010, soit une baisse de 0,02 point. Ce ratio est en dessous de la moyenne africaine et mondiale qui se situe respectivement à 4% et 6,6% du PIB.

III.3.2 La contribution de l'assurance à l'investissement national

La contribution de l'industrie des assurances à l'investissement national en 2011, mesurée par l'investissement du secteur des assurances rapporté au FBCF en francs courant du secteur national se situe à 9,68% contre 8,91% en 2010 soit une progression 0,77 point.

La contribution de l'industrie des assurances à l'investissement du secteur privé en 2011, mesurée par l'investissement du secteur des assurances rapporté au FBCF en francs courant du secteur privé se situe à 13,57% contre 12,62% en 2010 soit une progression 0,95 point.

III.3.3 La densité de l'assurance

La prime moyenne par habitant qui renseigne sur la culture de l'assurance s'est établie à 7 265 FCFA en 2011 contre 7 041 FCFA en 2010 soit une augmentation de 3,18%. Comparée à la densité de la Côte d'Ivoire et du Cameroun respectivement premier et deuxième du marché des assurances de la CIMA, celle du Sénégal est comprise entre 6 588 FCFA et 8 040 FCFA. Il convient de signaler que la moyenne africaine est de 32 902 FCFA et celle mondiale est de 334 584 FCFA.

IV. Le marché financier

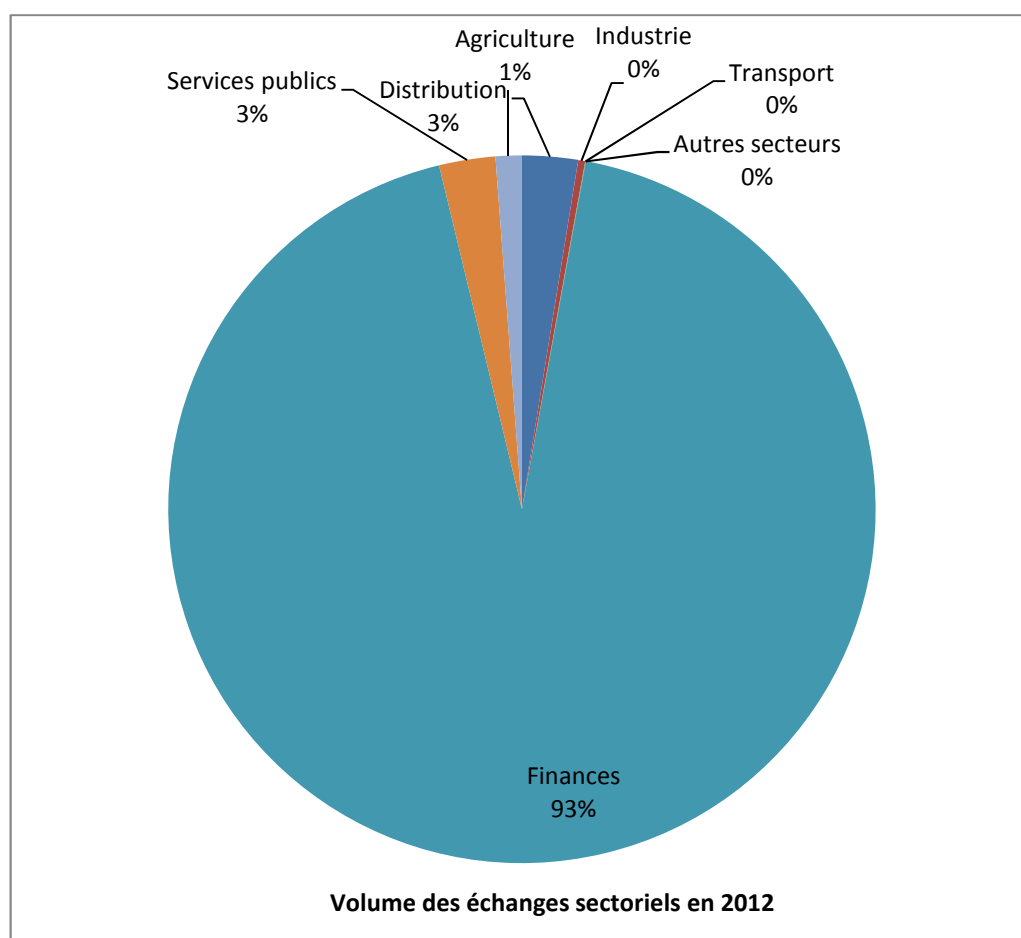
Le bilan boursier 2012 fait état d'une forte hausse en 2012 avec 37 sociétés cotées en bourse dont une au Sénégal en l'occurrence la SONATEL. En effet, à fin 2012, la BRVM présente une embellie, bénéficiant de la reprise progressive des activités en Côte d'Ivoire. Ainsi, les indices

BRVM 10 et BRVM Composite affichent des progressions annuelles de 16,12%, à 184,04 points et de 19,95%, à 166,58 points, respectivement.

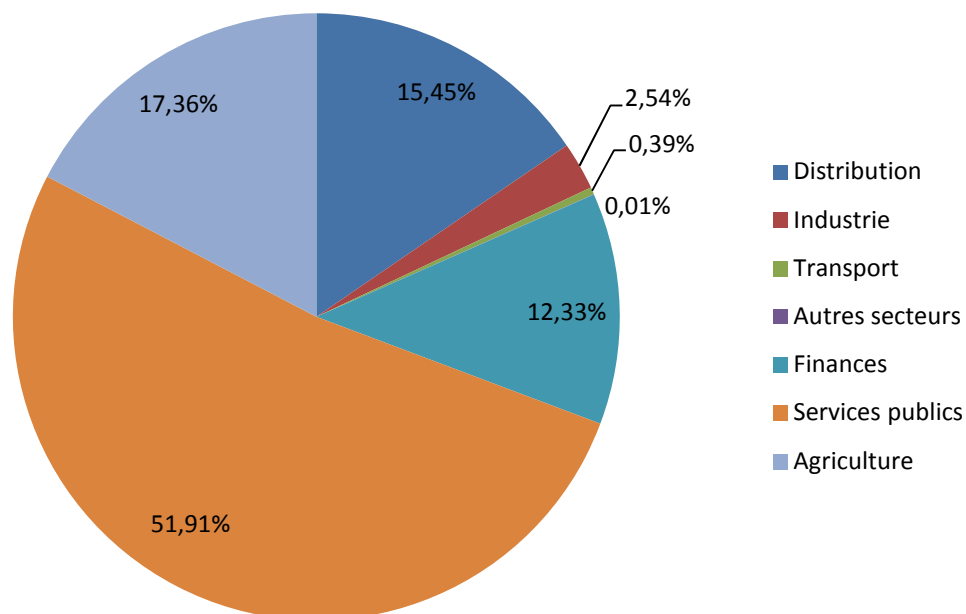
La capitalisation boursière de l'ensemble des titres cotés et de celles des valeurs composant l'indice BRVM 10 reflète cette note de croissance avec une hausse de 27%, à 4031 milliards de FCFA et de 30%, à 3128 milliards de FCFA contre 3 177 milliards de FCFA et de 2 405 milliards de FCFA en 2011, respectivement.

Le marché obligataire enregistre une légère hausse de 5% des volumes échangés sur le marché avec 1 895 660 titres transigés contre 1 807 203 titres en 2011 pour une valeur globale de 17 852 milliards de FCFA contre 17 780 milliards de FCFA en 2011 soit une hausse annuelle de la valeur des transactions de 0,4%. Cependant, la capitalisation boursière du marché obligataire s'est établie au 31 décembre 2012 à 831,811 milliards de FCFA contre 698 milliards de FCFA en 2011 soit une progression annuelle de 19% du fait, en partie, de l'admission à la cote de cinq nouvelles lignes pour une valeur totale de 257,23 milliards de FCFA dont « Etat du Sénégal 5,50% 2007-2012 » pour un montant de

L'analyse globale du marché par secteur est résumée par les deux graphiques ci-dessous :



Valeur des échanges sectoriels en 2012



Les émissions de bons et obligations du Trésor sur la période 2007-2012 pour le Sénégal sont retracées dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°1 : Evolution des émissions de bons et obligations du Trésor sur la période 2007-2012

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Bons du Trésor (mds)	67,2	63,2	82,09	135	44	267,7
Obligations (mds)	58,7	25	31	106,4	124,2	162,3

Source : BCEAO